

SC

12c

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT**

de l'AISNE

ARRONDISSEMENT

de LAON

CANTON

de CHAUNY

COMMUNE

de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal du 9 novembre 2017**

L'an deux mille dix sept, le 9 novembre à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation de M. le Maire, adressée le 25 octobre 2017 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LALONDE, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : **33**

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Etaient présents :

Jean-Pierre LIEFHOOGHE
Charline LEROY
Catherine GAUDEFROY
Alban DELFORGE
Jean-Pierre CAZE
Nabil AÏDI
Nicole VENNEMAN
Michel KRIF
Françoise LACAILLE
Didier DEJOYE
Josiane GUFFROY
Marie-Annick BLITTE

Cécile GAVEL
Catherine LEFEVRE
Florence PLATEAUX
Carole BARTHELEMY
David TELATYNSKI
Robert GERARD
Brigitte FIAN
José BEAURAIN
Francis HEREDIA
Mario LIRUSSI
Sylvia AGATI-RAGAZZINI

Mandat de procuration : M. NIHOARN à M. LIEFHOOGHE ; M. VALLERAND à M. CAZE ; M. LAPERSONNE à M. KRIF ; M. YOUSSEF à Mme LEROY ; Mme REES à Mme GAUDEFROY.

Absents : Mmes PHOYU, DEFRUIT, GRAVIER, M. BRUNEAUX

Secrétaire de séance : M. DEJOYE

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme LAPEYRIE Agnès, Directrice Générale
Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe
M. LAURENT Jean-Pierre, Directeur des Services Techniques
Mme FRANCOIS Isabelle, Rédacteur Principal 1^{ère} classe

Membres présents..... 24
Absents ayant donné mandat de procuration..... 05
Absents.....04
Votants.....29

Délibération 2017 - 195

**12 - SEDA (SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE L' AISNE) -
COMPTES RENDUS A LA COLLECTIVITE - ADOPTION –
C) ZAC SAINT-ELOI**

Dans le cadre de la convention publique d'aménagement intervenue le 18 juillet 2001, Monsieur le Directeur de la SEDA a transmis à la collectivité le compte-rendu et le bilan financier au 31 Décembre 2016 se rapportant à la ZAC d'habitations Saint-Eloi.

Vu l'avis favorable de la commission des travaux et de l'urbanisme et de la commission Finances – Numérique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le compte-rendu et le bilan financier au 31 Décembre 2016 concernant la ZAC d'habitations Saint-Eloi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 15/11/2017
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale,



Agnès LAPEYRIE.

Pour extrait conforme,
Affiché le 16 novembre 2017



Le Maire,

Marcel LALONDE.